

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc*

*Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية

جنيف

Position: 79

Temps de Parole: 1:25Min

## Examen Périodique Universel de la Sierra Leone

**Déclaration de :**

**S.E. l'Ambassadeur Mohamed AUAJJAR  
Ambassadeur, Représentant Permanent du  
Royaume du Maroc**

Prononcé par : Amine Bahnini  
Conseiller

Genève, le 27 janvier 2016

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord de remercier S.E Joseph Kamara, Ministre de la Justice de la république de la Sierra Leone pour la présentation du rapport national de son pays pour le second cycle de l'EPU.

Le Maroc tient tout d'abord à saluer le courage et la résilience des autorités Sierra léonaises qui ont su combattre l'épidémie du virus Ebola et sortir victorieuse de cette douloureuse épreuve.

Tout en prenant en compte les conditions exceptionnelles auxquelles la Sierra Leone a fait face, mon pays se félicite des progrès tangibles enregistrés par le Sierra Leone et salue le travail de la Commission vérité et réconciliation, soulignant tout particulièrement ses recommandations en matière de représentativité des femmes et salue à cet égard la disposition pour instaurer un quota de 30% de femmes et l'autonomisation de celles-ci.

Le Royaume du Maroc apprécie, par ailleurs, l'importance que le Gouvernement de la Sierra Leone accorde aux droits de l'homme tel qu'illustré par la ratification de sept instruments ainsi que l'incorporation du droit international humanitaire dans son droit interne.

Ma délégation se félicite de la ratification de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la signature du protocole facultatif s'y rapportant.

Le Royaume salue également la signature du protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Conscient des efforts consentis ainsi que de l'ampleur et de la difficulté de la tâche qu'il reste à accomplir, le Maroc souhaiterait faire dans un esprit fraternel les deux recommandations suivantes:

1- Poursuivre les efforts en vue de ratifier le protocole facultatif à la convention sur l'élimination de toutes formes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

2- Mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la corruption afin de lutter contre ses effets qui portent atteinte à la jouissance des Droits de l'Homme.

Enfin, ma délégation est confiante dans la détermination de la République de la Sierra Leone à relever les défis futurs et progresser davantage en matière des Droits de l'Homme.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Existencia de estos conceptos antes que de la aparición de la  
... en el mundo moderno...

En consecuencia los efectos de estos conceptos...  
... en el mundo moderno...

El punto es que...  
... en el mundo moderno...

En la historia...  
... en el mundo moderno...

de la historia...